

TEMPO FORMATION

L'ATELIER DE CÉDRIC

ÉDITION 2026

www.tempoformation.com

PROGRAMME DE FORMATION

TEMPO Aides & Subventions

6 jours pour décrocher les aides adaptées à votre projet musical.

SACEM • ADAMI • SPEDIDAM • SCPP • SPPF • CNM • FONPEPS • Crédits d'impôts

CÉDRIC TILÈPE EI

5 rue Fénelon — 33000 Bordeaux — cedric@latelierdecedric.fr

TEMPO Aides & Subventions

6 jours pour identifier les programmes de soutien à la création musicale et rédiger un dossier solide adapté à votre projet artistique.

PRÉSENTATION

TEMPO Module « Aides & Subventions », c'est 6 journées riches et intenses pour identifier les différents programmes d'aides et subventions, savoir rédiger un dossier adapté au développement de votre projet musical et bien comprendre les différentes formes de structuration juridique adaptées à la production phonographique, à la production de spectacles vivants et à l'édition musicale.

C'est aussi une mise en pratique (sous forme d'atelier) pour vous apprendre à rédiger un dossier de subvention (présentation, budget, note d'intention) selon les critères exigés afin de mettre en valeur votre projet musical et solliciter les organismes adaptés à votre situation.

PUBLIC VISÉ

Artistes, auteurs-compositeurs-interprètes, producteurs, managers d'artistes, toute personne physique ou morale souhaitant créer, développer et structurer juridiquement une activité dans la production phonographique, la production de spectacles vivants et l'édition musicale, et solliciter les aides et subventions relatives à ces activités.

PRÉ-REQUIS

Être porteur d'un projet musical en tant qu'artiste ou manager d'artiste.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Connaître les différentes formes de structuration juridique adaptées à la production phonographique, à la production de spectacles vivants et à l'édition musicale
- Identifier les différentes structures proposant des programmes d'aides et subventions, en fonction du développement du projet musical
- Définir le métier de producteur phonographique, la notion de patrimoine ainsi que les enjeux économiques liés à la production d'enregistrements sonores (part master)
- Comprendre le métier de producteur de spectacles vivants ainsi que le développement d'un modèle économique stable et réaliste dans le domaine du live
- Définir le métier d'éditeur musical, la notion de droit d'auteur ainsi que les enjeux économiques de l'édition musicale (part publishing)

- Savoir rédiger un dossier de subvention (présentation, budget et note d'intention) selon les critères exigés pour solliciter les organismes adaptés

PROGRAMME DÉTAILLÉ — COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

Jour 1 — Structuration juridique & statuts

- Intégrer les notions de personne physique et de personne morale
- Définir les contours de son projet entrepreneurial et choisir la forme juridique adaptée
- Différencier auto-entreprise, association à but non lucratif, société commerciale (SARL, SAS)
- Conventions collectives par métier (production phonographique, spectacle vivant privé/public)
- Notion d'artiste-entrepreneur et incompatibilités avec le statut d'intermittent

Jour 2 — Production phonographique & droits voisins

- Place du producteur phonographique dans l'industrie musicale
- Fonctionnement des organismes (SCPP, SPPF, SNEP, UPFI)
- Statut de l'artiste-interprète (ADAMI, SPEDIDAM)
- Notion de « part master » et droit patrimonial (personne physique vs morale)
- Budget de production phonographique et note d'intention
- Cachet de studio et CCNEP (convention collective nationale de l'édition phonographique)

Jour 3 — Aides à la production phono : CNM, CIPP, FONPEPS

- CNM rattaché au Ministère de la Culture : aides à la production phonographique
- Crédit d'Impôt pour la Production Phonographique (CIPP) : conditions, timing, démarches
- FONPEPS et réductions de charges sociales dans l'emploi d'intermittents
- Environnement syndical (SNEP, UPFI)

Jour 4 — Spectacle vivant : tournée, cachets, CISV

- Coût plateau et budget de tournée (cachets, transports, hébergements, charges)
- Convention collective nationale du spectacle vivant (privé ou public)
- Limites du statut d'intermittent et situations d'incompatibilité
- Environnement syndical (PRODISS)
- Tournée, « stratégie live » et acteurs-clés (notamment le CNM)
- Crédit d'Impôt Spectacle Vivant (CISV) et rétroplanning

Jour 5 — Édition musicale, droit d'auteur

- Droit d'auteur et notion de copyright (modèle européen vs anglo-saxon)
- Organismes soutenant le métier d'éditeur (SACEM, CSDEM, CNM)
- Programmes d'aides adaptés au niveau de développement (auto-production vs production)

- Crédit d'Impôt pour l'Édition Musicale (CIEM) et conditions d'agrément
- Droits et obligations de l'éditeur de musique (code des usages)

Jour 6 — Monter un dossier qui tient la route

- Présenter son projet musical avec budget et note d'intention
- Assimiler le langage administratif, l'état d'esprit, les codes et usages
- Respecter les critères ainsi que les exigences de cohérence et de transparence
- Développer une autonomie dans la gestion de son projet artistique
- Mettre en place un plan d'action réaliste, cohérent et intégré dans une temporalité

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation en distanciel avec support DigiForma. Test de connaissances avant et après la formation. Apports théoriques, QCM formatifs, échanges de groupe et études de cas. Remise d'un aide-mémoire complet à conserver à l'issue de la formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de l'acquisition des compétences par QCM sommatif en fin de formation. Évaluation orale pour attester du niveau de connaissances acquis individuellement. Évaluation qualitative à chaud de la formation. Évaluation à froid en situation de travail quelques mois après la formation. Remise d'une attestation individuelle de formation à chaque stagiaire ayant suivi la totalité de la formation et réalisé l'évaluation.

MODALITÉS DE SUIVI

Feuilles de présence signées des stagiaires et du formateur par demi-journée. Suivi individuel du stagiaire pendant la formation et accompagnement post-formation.

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée	6 jours soit 36 heures
Format	100% distanciel — visioconférence en petit groupe
Horaires	10h-13h et 14h-17h
Effectif	6 stagiaires maximum par session
Lieu	À distance, depuis chez vous

Tarif

1 440 € HT par stagiaire en inter-entreprise

FINANCEMENTS POSSIBLES

Cette formation est éligible aux dispositifs de financement de la formation professionnelle continue : **AFDAS** (intermittents, artistes-auteurs), **France Travail** (dispositif Kairos pour les demandeurs d'emploi), **AGEFICE** (entrepreneurs / TNS), **FIF PL** (professions libérales). Nous vous accompagnons dans le montage de votre dossier de financement.

DÉLAI DE MISE EN ŒUVRE

À l'issue de votre préinscription à la formation, puis l'acceptation conjointe par contractualisation, il existe un délai moyen de mise en œuvre de 4 à 6 semaines (le temps de monter le dossier de financement OPCO/AFDAS et de caler le calendrier des sessions).

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

L'ensemble de nos formations est accessible aux personnes en situation de handicap. Nous étudions au cas par cas toutes les situations de handicap (sensoriel, moteur, cognitif, psychique) afin d'envisager une intégration dans la formation. Référent handicap : Cédric Tilèpe — cedric@latelierdecedric.fr — Réponse sous 5 jours ouvrés.

INDICATEURS DE SATISFACTION

4,8 / 5 sur 142 avis Digiforma — mise à jour janvier 2026.

FORMATEUR

Cédric Tilèpe est consultant-formateur de la structure. Il conçoit, anime et évalue l'ensemble des formations proposées. 20 années d'expérience dans le domaine des musiques actuelles, l'organisation de rencontres professionnelles, le management d'artistes, l'édition musicale et la production phonographique. 20 années de rencontres avec plus de 2000 professionnels en activité dans l'industrie musicale et des centaines d'artistes accompagnés en coaching de groupe ou en séances de coaching individuel.

CONTACT & MENTIONS LÉGALES

Référent administratif et pédagogique : Cédric Tilèpe

Email : cedric@latelierdecedric.fr

Adresse : 5 rue Fénelon, 33000 Bordeaux

SIRET / NDA : [À compléter]

Certification Qualiopi : [À compléter]